



DIALOGUE

Le Comité national planche sur la paix sociale

La session du Comité national du dialogue social, ouverte hier à Brazzaville, par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, porte sur des sujets d'intérêt général dont la sauvegarde de la paix sociale à travers notamment l'amélioration des conditions de travail. « Je voudrais, en ce début de l'année 2025, réitérer l'engagement du gouvernement vis-à-vis des partenaires sociaux, des organisations professionnelles d'employeurs comme de travailleurs, à mettre en œuvre les différentes recommandations que nous prendrons ici afin de promouvoir un monde du travail où règne la paix sociale », a déclaré le chef du gouvernement. [Page 4](#)



Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, au centre, à l'ouverture des travaux

FORCES ARMES CONGOLAISES

Renforcer les capacités opérationnelles



Le ministre de la Défense nationale/Adiac

Lors d'une communication sur les activités des Forces armées congolaises prévues pour cette année, le ministre de la Défense, Charles Richard Mondjo, a évoqué le renforcement des capacités opérationnelles et d'exécution budgétaire en mode programme. Par ailleurs, « Les opérations de recrutement et de formation du contingent 2023 doivent se poursuivre. Les leçons tirées de ces opérations doivent nous conduire à une refonte profonde de la réglementation », a-t-il indiqué. [Page 6](#)

DISTINCTION

Belinda Ayessa, citoyenne d'honneur de la ville d'Ouidah au Bénin



Bélinda Ayessa recevant du maire les symboles de la ville de Ouidah/DR

La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, a été élevée au rang de citoyenne d'honneur de la ville d'Ouidah et en même temps ambassadrice de cette ville côtière du Bénin, lors de la tenue de la fête nationale du Vodun. [Page 8](#)

DISPARITION

Pierre Mberri a tiré sa révérence



Le directeur de cabinet du président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Pierre Mberri, est décédé le 19 janvier dans la capitale des suites d'une courte maladie. Enseignant à l'Université Marien-Ngouabi, l'illustre disparu avait été directeur du Centre international de presse et secrétaire général du Rassemblement pour la démocratie et le progrès social.

Éditorial

Resserrer les liens

ÉDITORIAL

Resserrer les liens

La visite qu'a effectuée la semaine dernière à Brazzaville Mgr Paul Richard Gallagher, secrétaire du Saint-Siège pour les relations avec les Etats et les organisations internationales, témoigne l'engagement de la République du Congo et du Vatican de resserrer leurs liens, mieux leurs relations diplomatiques.

La mise sur pied, en marge de ce séjour de travail, d'une mission mixte de suivi de l'application de l'accord-cadre conclu en 2017 par les deux parties en est une parfaite illustration. Le Congo et le Vatican disposent désormais d'un outil consacré à la promotion de leur coopération bilatérale.

Parmi les missions essentielles : résoudre par voie diplomatique les difficultés pouvant surgir dans l'interprétation et l'exécution de l'accord-cadre, traiter de manière concertée les questions d'intérêt commun nécessitant des solutions nouvelles, conclure des accords spécifiques sur les questions d'intérêt commun en lien avec l'accord-cadre.

L'envoyé du Saint-Père a foulé le sol brazzavillois quelques semaines après la réception au Vatican du chef de l'Etat congolais. Les deux Etats entendent ainsi insuffler une nouvelle dynamique à leur partenariat qui permettrait à l'Eglise catholique de renforcer son action au Congo.

Pour ce faire, la commission mixte devra, en assurant ses principales tâches, faire montre de célérité et d'efficacité dans le suivi des dossiers d'intérêt commun qui s'inscrivent dans la ligne droite de l'accord-cadre liant les deux partenaires.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2026

Destin Gavet sollicite l'accompagnement de la presse

Le président du Mouvement républicain, Melaine Destin Gavet Elengo, au cours d'un déjeuner de presse organisé le 18 janvier à Brazzaville, a réaffirmé sa candidature à l'élection présidentielle de 2026, invitant la presse à l'accompagner dans cette « belle aventure de terrain ».

Lors de la rencontre à l'allure d'un point de presse, le candidat déclaré à la présidentielle de l'an prochain a fait un aperçu historique de la presse congolaise avec ses hauts et ses bas, indexant le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), qui exerce, selon lui, une pression excessive sur les médias privés. Contrairement aux médias traditionnels, les diffusions en direct sur les réseaux sociaux échappent, a-t-il expliqué, aux filtres alors que certains journalistes, pour éviter les sanctions du CSLC, préfèrent manipuler ou détourner l'information au mépris de la vérité.

« Cet organe ne joue pas pleinement son rôle de régulation, laissant le secteur dans une anarchie totale non seulement dans la procédure de création des médias mais aussi dans le laisser aller vis-à-vis de la radio et télévision nationales », a dénoncé Melaine Destin Gavet Elengo, déplorant les conditions économiques précaires dans lesquelles travaillent les médias, surtout privés.

Des conditions inquiétantes, a estimé le président de ce parti politique de l'opposition, à l'orée du scrutin présidentiel de 2026 qui est un moment clé pour l'avenir du Congo. Une opportunité pour le peuple de renouveler son engagement envers les valeurs d'unité, de travail et de progrès, dans un esprit patriotique. « Aujourd'hui, la presse congolaise est perçue comme ayant peur de diffuser des vérités ou des informations contraires aux sources officielles. Elle évite d'aborder des sujets d'importance nationale, craignant des représailles et



Destin Gavet Elengo s'adressant aux journalistes/Adiac des abus de pouvoir. Cette situation découle d'un déficit manifeste de liberté de la presse et de communication, pourtant garantie par l'article 25 de la Constitution du 25 octobre 2015 », a-t-il rappelé.

Les journalistes, gardiens de la démocratie

Pour lui, les journalistes sont bien plus que des simples observateurs. Ils sont des gardiens de la démocratie, des lanternes dans la nuit qui éclairent le chemin des citoyens, car à travers leurs reportages et leurs enquêtes, ils informent, sensibilisent et donnent une voix à ceux qui n'en ont pas. « Au sein du Mouvement républicain, nous croyons que défendre la presse libre, c'est défendre le droit des Congolais de savoir et de choisir. Votre liberté, c'est notre responsabilité collective. Par-dessus tout, à l'approche de mars 2026, votre rôle sera encore plus central. Vous êtes les ponts entre les candidats et le peuple, les éclaireurs des débats et les défenseurs de la transpa-

rence. Nous savons que mars 2026 ne sera pas qu'une simple élection, mais une élection présidentielle, donc un tournant décisif pour notre nation », a souligné Melaine Destin Gavet Elengo. Il a précisé que la rigueur, l'indépendance et le courage des chevaliers de la plume et du micro sont essentiels pour garantir une campagne où les idées priment sur les querelles, et les solutions sur les divisions.

Il a, par ailleurs, dévoilé à la presse les grandes lignes de son programme intitulé « Le changement vers un Congo prospère », actuellement en cours d'édition. A travers ce programme qui touche tous les aspects de la vie nationale, parmi lesquels les plans juridique et administratif, l'urbanisme et les infrastructures, l'économie, la santé et le social, le candidat déclaré s'engage à aller vers les Congolais de l'intérieur et de l'extérieur afin, a-t-il dit, d'écouter leurs préoccupations, comprendre leurs attentes et leur présenter et proposer sa vision pour le Congo de demain.

« Je vous invite donc à m'accompagner dans cette belle aventure de terrain. Ces ambitions ne sont pas de simples promesses électorales : elles sont le prolongement d'un travail déjà engagé au sein du Mouvement républicain, avec des résultats concrets. Mais, il reste tant à faire, et ensemble, nous devons tracer un chemin de progrès durable à travers le choix et la confiance que les Congolais accorderont à mon programme politique », a conclu l'orateur.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

DISPARITION

Les adieux de la nation à Pascal Gayama

Décédé le 2 janvier à Brazzaville à l'âge de 76 ans, l'ancien secrétaire d'Etat à la Coopération, Pascal Gayama, a reçu les hommages de la République le 18 janvier avant son inhumation sur place.

Les corps constitués nationaux, notamment les ministres, parlementaires, présidents des institutions, diplomates congolais, parents, amis et connaissances, ont témoigné de leur reconnaissance à Pascal Gayama, ce diplomate chevronné, en présence du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a déposé une gerbe de fleurs devant le cercueil contenant le corps sans vie de son ancien collaborateur avant d'exprimer sa compassion à la famille éplorée. Le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou N'Guesso, dans l'oraison funèbre, a retracé la carrière exemplaire de ce diplomate émérite. Selon lui, l'ancien secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine s'est distingué par son humilité, sa rigueur et son perfectionnisme. « *Oui, de M. Pascal Gayama nous connaissons tous le diplomate chevronné, mais nombreux d'entre nous ignoraient qu'il fut d'abord un excellent et rigoureux journaliste. Il se perfectionna à Paris, notamment au Centre de formation et de perfectionnement des journalistes de Paris et à l'Office de la radiodiffusion té-*



Denis Sassou N'Guesso s'inclinant devant la dépouille de l'illustre disparu/DR

lévision française entre 1966 et 1968. Grâce à son professionnalisme et à ses qualités exceptionnelles, sa carrière prit un essor remarquable le menant au poste de directeur de la Télévision congolaise en 1972, puis directeur de cabinet du ministre de l'Information, de la Culture, des Sports et des Arts », a-t-il rappelé.

Denis Christel Sassou N'Guesso a également salué les contributions de Pascal Gayama

au rayonnement culturel du Congo, notamment son rôle déterminant dans la candidature réussie de Brazzaville pour accueillir le siège du Festival panafricain de musique. « *Après avoir donné le meilleur de lui-même en tant que journaliste, Pascal Gayama choisit d'élargir ses horizons professionnels. En 1973, il entreprit une formation en relations internationales à Paris où il obtint également un diplôme de l'Institut*

d'études politiques de Paris, sciences po, enrichissant ainsi son parcours d'une nouvelle expérience », a-t-il témoigné.

Né le 5 novembre 1949 à Mouloundou, une commune du Cameroun, située dans la région de l'Est, Pascal Gayama a achevé son parcours professionnel au grade de ministre plénipotentiaire hors échelle. Âgé de 76 ans, il laisse une veuve et sept enfants.

Ils ont témoigné

Raphaël Dieudonné Maboundou : « *J'ai eu le privilège de travailler avec lui à la mission permanente du Congo auprès des Nations unies et il a eu à présider le Conseil de sécurité. La première année, c'était l'ambassadeur Basile Ikouébé, qui a présidé le Conseil, mais lorsqu'il est nommé ministre, c'est l'ambassadeur Pascal Gayama qui prend la relève. Il avait cette capacité de dire les choses en peu de mots mais sans pourtant heurter une personne ou un Etat-membre ».*

Roger Julien Menga : « *Nous avons eu un destin commun. Le jour où le chef de l'Etat m'a honoré en me nommant ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Canada, c'est le même jour justement qu'il nommait l'ambassadeur Pascal Gayama au Royaume-Uni. C'est dire que le destin de deux hommes à la fin de sa vie était vraiment un destin commun. C'est dans ces moments-là que j'ai appris à rester ensemble avec Gayama et à apprécier les qualités de l'homme, les qualités du diplomate, les qualités de père de famille qui était Pascal Gayama ».*

Parfait Wilfried Douniama

Le dernier hommage du Parlement au député Albert MOUNGONDO

Les deux chambres du Parlement ont rendu, le 19 janvier au Palais des congrès de Brazzaville, un dernier hommage au député de la première circonscription électorale de Madingou, dans le département de la Bouenza, Albert MOUNGONDO.

Décédé le 12 décembre à Bruxelles, en Belgique, à l'âge de 73 ans, le député Albert MOUNGONDO sera inhumé ce 20 janvier à Nsatou-Meya, dans la sous-préfecture de Madingou. Peu avant le départ du cortège funèbre pour le chef-lieu du département de la Bouenza, via l'aéroport Maya-Maya, les parlementaires lui ont rendu un dernier hommage en présence du président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui s'est incliné devant la mémoire de l'illustre disparu en y déposant une gerbe de fleurs et en reconfortant la famille.

Elu député aux élections législatives de juillet 2022 dans la circonscription de Madingou 1, Albert MOUNGONDO a été membre de la Commission éducation, culture, science et technologie de l'Assemblée nationale. Selon le député de Nkayi 1, Alphonse

Bidounga, qui a lu l'oraison funèbre, l'illustre disparu a brillé par son assiduité et son dévouement aux travaux de l'Assemblée nationale et a été une personne cousue d'humilité et d'amour du prochain. « *Ce jour, rassemblés tous ici pour te rendre l'ultime hommage, nos cœurs sont meurtris et nous sommes inconsolables. Ta disparition nous rappelle la triste réalité de la vie, l'implacable loi de la finitude à laquelle chacun de nous est soumis : nous sommes tous de passage sur cette planète terre. La science a beau évoluer, la mort demeure hélas un mystère. En mémoire, nous nous rappellerons tes interventions pertinentes aux plénières de l'Assemblée nationale et de ta commission », a-t-il souligné.*

Né le 9 septembre 1951 à Kim-

bonga, district de Madingou, Albert MOUNGONDO a commencé ses études à l'école primaire de Mabombo, avant de les poursuivre à l'école officielle de Moutotadi et d'Aubeville, de 1959 à 1965. C'est à Aubeville qu'il obtient son Certificat d'études primaires élémentaires et plus tard son Brevet d'études du premier cycle, en 1969 au CEG unique de Madingou. Il poursuivra ses études secondaires au lycée technique du 1er mai en section commerciale, série G3, à Brazzaville où il obtient son baccalauréat en 1972. Ce qui lui ouvre les portes des études supérieures qu'il entame au Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, actuelle Université Marien-Ngouabi. Ensuite, il est admis à l'Université catholique de Louvain, en Belgique, où il obtient le master en Sciences économiques, spécialité écono-

métrie en 1977. Il enrichit son parcours académique avec l'obtention d'un diplôme européen en logistique et d'un certificat en informatique de gestion.

Ayant exercé au ministère du Plan de 1984 à 1986, Albert MOUNGONDO a poursuivi sa carrière à Hydro-Congo, en qualité d'attaché à la direction des études et de la planification, chef de département commercialisation et directeur de distribution et de commercialisation jusqu'en 1997. De 2003 à 2013, il est directeur technique à la société X-Oil, et de 2013 à 2019, il devient directeur d'exploitation de la société commune de Logistique avant de faire valoir ses droits à la retraite en mars 2019. Sur le plan associatif et politique, il a été tour à tour membre actif de l'Union des élèves et étudiants congolais, au Congo et en Belgique ; pré-

sident du Centre international des étudiants étrangers à Louvain (Belgique) ; militant actif de l'UPSD et membre fondateur du Club 2002-PUR. Secrétaire national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale, Albert MOUNGONDO est élu député aux élections législatives de juillet 2022 dans la circonscription de Madingou 1. « *Honorable Albert MOUNGONDO, tu es parti trop tôt, alors que nous avons encore besoin de tes services. Pour tout dire, nous avons perdu un homme à l'expérience très riche comme nous en témoignent sa biographie. Tu pars certes, mais en réalité tu demeures à jamais dans nos cœurs. La mort étant notre destin commun... », a conclu Alphonse Bidounga.*

Détenteur de la médaille du travail en 1994, Albert MOUNGONDO laisse une veuve et quatre enfants.

P.W.D.

DIALOGUE SOCIAL

Améliorer les conditions de vie des travailleurs

La session du Comité national du dialogue social, dont les travaux se sont ouverts le 20 janvier au Palais des congrès de Brazzaville, a inscrit à son ordre du jour des questions visant l'amélioration des conditions de vie des travailleurs tant du secteur public que du secteur privé en 2025.

Gouvernement et partenaires sociaux vont, jusqu'au 21 janvier, examiner des sujets d'intérêt général. Il s'agit, entre autres, de la communication du gouvernement sur les différentes revues avec le Fonds monétaire international, période 2021-2023 ; l'opérationnalisation de la Caisse d'assurance maladie universelle ; la révision du Code de sécurité sociale ; la gestion des conflits par le gouvernement aux dépens de la stratification du dialogue social. Les participants aborderont également les problèmes sociaux liés aux taxes et la taxation, tels que soulevés par les lois de finances 2024 et 2025 ; la gestion administrative et sécuritaire des établissements scolaires ; le paiement des droits sociaux des ex-travailleurs de la Société des ciments du Congo.

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de ces assises, a assuré les partenaires sociaux de l'engagement du gouvernement à œuvrer toujours de concert avec eux à la résolution des grandes questions qui touchent le monde du travail. En effet, la présente session du Comité national de dialogue social se tient deux ans après la précédente. Pour Anatole Collinet Makosso, cette année, le gouvernement entend tout mettre en



œuvre pour organiser la fluidité et la cadence du dialogue, conformément à une recommandation forte des précédentes assises. « Je voudrais, en ce début de l'année 2025, réitérer l'engagement du gouvernement vis-à-vis des partenaires sociaux, organisations professionnelles d'employeurs comme de travailleurs, à mettre en œuvre les différentes recommandations que nous prendrons ici afin de promouvoir un monde du travail plus radieux où règne la paix sociale », a promis le président du Comité national du dialogue social.

D'après lui, cette session vient à point nommé comme en écho à l'invite faite par le président

de la République, Denis Sassou N'Gusso, lors de son discours sur l'état de la Nation prononcé le 28 novembre 2024. Anatole Collinet Makosso a rappelé que dans un contexte économique et financier particulièrement difficile, plusieurs avancées ont été enregistrées sur le plan social, au cours de l'année qui vient de s'écouler. A titre d'illustration, il a cité le recrutement de 25 000 jeunes à la Fonction publique, au titre des campagnes cumulées de 2019 à 2023 ; 10 000 autres jeunes y étant encore attendus au titre de la campagne 2024. Il a aussi évoqué la prise d'une nouvelle loi fixant l'âge d'admission à la retraite des travailleurs relevant du Code du travail, réalisant

ainsi l'harmonisation nécessaire avec le Statut général de la fonction publique ; la revalorisation du salaire minimum interprofessionnel garanti, qui est passé de 50 400 à 70 400 FCFA, pour la cause du travail décent et de la justice sociale dans notre pays. L'autre avancée étant la poursuite de l'opérationnalisation de la Camu qui vient de se doter de ses instances dirigeantes et de tenir son premier conseil d'administration.

Honorer tous les engagements financiers de l'État

En dépit du contexte qui demeure difficile en ce début d'année, le gouvernement s'efforcera, s'est engagé le Premier ministre, à réunir les conditions

de pouvoir honorer tous les engagements financiers de l'État, notamment ceux dus aux employés des administrations et entreprises publiques et privées, sans se départir de sa volonté de toujours œuvrer à l'amélioration des conditions de travail des employés des secteurs public et privé. « Dès cette année 2025, en vue de promouvoir le travail décent, il est fait obligation à tout employeur individuel ou utilisant un personnel à un emploi informel de faire acte d'adhésion à une caisse de sécurité sociale et à l'Agence congolaise pour l'emploi », a-t-il annoncé.

Dans le cadre de la loi des finances, l'État a prévu, a-t-il dit, de prendre en charge en totalité l'IRPP du personnel à un emploi informel et la moitié des cotisations patronales des cinquante mille premiers déclarants, au titre de sécurité sociale et de l'assurance maladie universelle. « Face à un quotidien du monde du travail qui a connu des grèves et divers remous sociaux en 2024, il convient désormais d'opposer un contexte économique prometteur, avec de nouvelles perspectives pour les entreprises et les administrations publiques et privées », a conclu Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

VIE DES PARTIS

Le MCDDI restructure ses instances communales de Baongo

Le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) a procédé le 19 janvier, au cours d'une assemblée générale présidée par son président fédéral, Ulrich Bocko, au renouvellement des instances du bureau exécutif de Baongo, deuxième arrondissement de Brazzaville.

Les nouveaux dirigeants des organes essentiels ont été mis en place au cours de l'assemblée générale, à savoir le bureau d'arrondissement présidé par Jacques Gervais Oula; le bureau de la jeunesse du parti, l'organe des

femmes ainsi que celui des sages. Le président communal s'est engagé à travailler en conséquence au cours de cette année préparatoire de l'élection présidentielle. Il a indiqué que l'équipe qu'il dirige ne ménagera aucun effort afin

que la section MCDDI Baongo figure au premier rang des organes mobilisateurs et pourvoyeurs de voix au candidat de la majorité présidentielle à la magistrature suprême.

Se réjouissant pour sa part de la

tenue réussie de cette assemblée générale, le président fédéral a invité les membres élus ainsi que les militants et sympathisants du MCDDI à unir leurs efforts dans un esprit de solidarité et de coopération pour construire un avenir meilleur pour tous en développant pleinement les compétences et les potentialités physiques, sociales, morales et spirituelles.

« Ensemble, nous formons une équipe unie et déterminée à relever les défis qui se présentent à nous. Tout comme le corps humain qui est constitué de différents membres, chaque membre de l'équipe apporte ses compétences uniques et son énergie pour assurer la santé de la réussite de l'ensemble », a indiqué Ulrich Bocko.

Il a précisé que le MCDDI, en tant que pilier central, va guider la vision et les actions avec sagesse et détermination.

Au termes de ces assises, deux

motions ont été prononcées, à savoir une de soutien au président de la République en sa qualité de président de la majorité présidentielle, et une autre de remerciement au président national du parti, Eulogie Landry Kolelas, pour sa clairvoyance dans la conduite de cette formation politique, héritage du feu Bernard Bakana Kolelas.

A noter que la restructuration des instances communales de Baongo intervient après celle des arrondissements de Poto-Poto, Mougali, Ouenzé, Talangaï, Mfilou, Madibou et Djiri. Elle s'inscrit dans le cadre de la revitalisation du parti que préside Eulogie Landry Kolelas qui entend impulser une nouvelle dynamique à l'orée des échéances politiques qui appellent une mobilisation des militants et sympathisants du MCDDI, parti membre de la majorité présidentielle.

Guy-Gervais Kitina



Les membres du bureau communal de Baongo / DR

PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS

Une nouvelle approche pour améliorer la transparence

Le Congo entend moderniser son système de passation des marchés publics suivant la méthodologie d'évaluation MAPS II, jugée plus performante que l'ancien mécanisme. Des cadres de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile se réunissent, du 20 au 25 janvier, à Brazzaville pour essayer de s'approprier le nouvel outil d'évaluation de la passation des marchés publics.

Considéré comme un standard mondial en matière d'évaluation de la passation des marchés publics, le mécanisme MAPS II est un outil permettant de promouvoir une meilleure gouvernance du système de passation des marchés publics. Celui-ci devrait à terme favoriser non seulement l'évaluation de la qualité du système de passation des marchés publics au Congo, mais aussi l'élaboration de la stratégie de réforme sur la base des forces et des faiblesses identifiées, y compris la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel adéquat.

Cette session de formation des acteurs locaux a été initiée par l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), avec l'appui de la Banque mondiale à travers le Programme accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (Pagir). Pendant cinq jours, les participants vont échanger autour des éléments nécessaires à l'évaluation du système congolais de passation des marchés et examiner l'articulation du système de passation des marchés de la République du Congo. L'objectif de la démarche, d'après le président de régulation de l'ARMP, Ludovic Ngouala, est d'outiller les experts nationaux pour leur permettre de mener à bien l'évaluation du système de pas-



Les participants à la session de formation/Adiac

sation des marchés publics selon la méthodologie MAPS.

L'appropriation du mécanisme MAPS II suivra un processus itératif incluant la planification et le lancement de la mission, puis l'évaluation proprement dite et la restitution des résultats, suivis du sceau d'approbation MAPS pour finir au suivi des recommandations. Selon l'expert de la Banque mondiale, Pierre Morin, outre analyse du cadre institutionnel et réglementaire, la nouvelle méthodologie d'évaluation s'in-

téresse également à la capacité de gestion, l'examen de l'échantillon du marché, l'évaluation des écarts, les délais, les coûts et les calendriers. La finalité du processus, soutient l'expert, est de renforcer la responsabilité, l'intégrité et la transparence du système national de passation des marchés publics.

L'utilisation réelle de la MAPS II constituerait un tournant décisif pour le pays en matière de gouvernance publique, car elle permettra d'améliorer son efficacité tout en renforçant son in-

tégrité et la transparence dans l'utilisation des fonds publics. Lançant les travaux de la session de renforcement des capacités, le conseiller du Premier ministre chargé de la gouvernance, Gervais Bouiti-Viaudo, a salué la démarche censée aboutir à une certification MAPS II, qui fournira un outil commun d'analyse des informations portant sur les aspects essentiels de passation des marchés publics.

Retenons que la vulgarisation de cet outil d'évaluation figure

parmi les activités prioritaires du PAGIR pour atteindre l'indicateur de décaissement 3 du programme avec pour objectif d'améliorer la transparence des marchés publics et ainsi accompagner le basculement en budget-programme. La représentante résidente de la Banque mondiale au Congo, Louise Pierrette Mvono, a renouvelé l'engagement de son institution à soutenir le pays dans la réalisation de ses réformes.

Fiacre Kombo

TRIBUNAL D'INSTANCE D'OWANDO

Interpellation d'un délinquant faunique

Le présumé délinquant faunique, âgé de plus de 35 ans et de nationalité congolaise, a été interpellé, le 15 janvier à Owando, chef-lieu du département de la Cuvette, en possession de deux pointes d'ivoire d'un éléphanteau, une espèce animale intégralement protégée par la loi et en voie de disparition.

Le dossier flagrant va entraîner l'ouverture d'une procédure judiciaire auprès du procureur de la République, près le Tribunal d'instance d'Owando. Le présumé délinquant faunique a été pris en flagrant délit par les services de la région de gendarmerie en collaboration avec les agents de la Direction départementale de l'Economie forestière bénéficiant de l'appui technique du projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage.

Ce dernier comptait vendre ces pointes d'ivoire aux mé-

pris des textes réglementant le secteur de la faune et de la flore dans le pays. Car en République du Congo, « l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces animales intégralement protégées, ainsi que leurs trophées sont strictement interdits sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, pour les besoins de la recherche scientifique ou à des fins de reproduction », stipule l'article 27 de la loi n°37-2008 du 28 novembre

2008 sur la faune et les aires protégées.

Selon une source proche du dossier, le présumé trafiquant aurait ramené cette ivoire de Ouessou, dans le département de la Sangha, pour Owando. Il l'aurait camouflée dans un sac afin de ne pas se faire prendre dans les postes de contrôles le long du trajet. Par malheur, ce délinquant a été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux petites pointes d'ivoire, représentant un éléphanteau tué. Il a reconnu les faits qui

lui sont reprochés.

« Le présumé trafiquant d'ivoire sera présenté au procureur de la République, près le Tribunal d'instance d'Owando et pourrait être placé à la maison d'arrêt de cette localité en attendant l'ouverture de son procès », a déclaré sous anonymat un gendarme en charge de ce dossier juridique.

Mis en garde à vue, le présumé délinquant faunique risque des peines allant de deux à cinq ans d'emprisonnement ferme ainsi qu'une amende pouvant atteindre cinq mil-

lions de FCFA, conformément à la loi. L'abattage des éléphants et le trafic de leurs trophées sont des actes d'une extrême gravité, au regard de la diminution de cette espèce animale.

Rappelons que son interpellation intervient un mois après l'arrestation d'une personne, le 29 novembre dernier, dans la même localité, en possession de trois petites pointes d'ivoire, représentant deux éléphants tués. Le procès portant sur cette affaire est en cours.

Fortuné Ibara

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Renforcer les capacités opérationnelles

Le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, a fait le 20 janvier à Brazzaville une communication sur la planification des activités de l'armée courant cette année. Au nombre des axes d'efforts des objectifs assignés à chaque structure figurent en bonne place le renforcement des capacités et le soutien des forces, les ressources humaines, le renforcement des capacités en matière d'exécution budgétaire en mode programme et enfin, la préparation de l'élection présidentielle 2026.

Face aux officiers supérieurs, le ministre de la Défense nationale leur a demandé de travailler principalement à développer également les capacités en ressources humaines; renforcer les capacités en matière d'exécution budgétaire en mode-programme ; parachever le cadre organique et institutionnel du ministère ; poser les jalons de l'opérationnalisation des tribunaux militaires, conformément à la loi ; mener les activités préparatoires à l'organisation de l'élection présidentielle de 2026. Parlant du premier axe, Charles Richard Mondjo les engage à maintenir un niveau de disponibilité technique opérationnel suffisant pour une exécution des missions qui leur sont prescrites. En cela, que ce soit par des moyens librement affectés ou avec le concours des partenaires, il leur demande d'agir si ce n'est pour l'améliorer, de préserver ladite disponibilité. Le soutien des structures techniques, a-t-il insisté, devra être optimal pour aider les forces armées à accomplir avec efficacité leurs missions régaliennes. Du deuxième défi qui porte sur les ressources humaines, il encourage les initiatives qui émergent çà et là tendant au renforcement de leurs capacités. En cela, il en appelle donc à la finalisation de la revue des personnels de la marine nationale et de l'armée de l'air. Il demande



Le ministre de la Défense nationale face aux officiers supérieurs/Adiac

également que les jalons soient posés pour la revue du personnel de l'armée de terre. « *Les opérations de recrutement et de formation du contingent 2023 doivent se poursuivre. Les leçons tirées de ces opérations doivent nous conduire à une refonte profonde de la réglementation* », a notifié le ministre de la Défense nationale.

De ce qui précède, et en se fon-

dant sur le statut général des militaires et des gendarmes, Charles Richard Mondjo a instruit le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le directeur général des ressources humaines, le directeur général de l'administration et des finances et le directeur central du service de santé à une réécriture complète du décret portant sur le recrutement. Cette activité devra être ache-

vée au plus tard fin mai 2025. De même, l'inspecteur général des FAC devrait y participer. Concernant la formation du personnel, le ministre de la Défense nationale a demandé aussi au chef d'état-major général des FAC de travailler de concert avec le directeur général des ressources humaines et le directeur central du service de santé afin d'élaborer une instruction sur la sélection des

candidats aux stages nationaux et à l'international, au plus tard en fin mars 2025....

Abordant le troisième axe concernant le renforcement des capacités en matière d'exécution budgétaire en mode-programme, Charles Richard Mondjo a estimé qu'à la lumière du nouveau paradigme, la gestion des ressources financières doit être optimisée pour soutenir les opérations. Pour ce faire, il a instruit le directeur général de l'équipement, le directeur général de l'administration et des finances et le directeur des études et de la planification à y travailler promptement, afin de garantir la bonne exécution du budget des FAC au titre de cet exercice pilote, consacrant la mise en œuvre des budgets en mode-programme. Le contrôleur général des FAC, en sa qualité de contrôleur de gestion des programmes budgétaires, participera à ces travaux.

En revanche sur le quatrième axe qui consiste en la préparation de l'élection présidentielle de 2026, le ministre de la Défense nationale a présenté à cette occasion quelques centres d'intérêt qui structureront l'action des FAC cette année. Dans ce sens, il a noté avec satisfaction que la force publique s'y est préparée et l'a exhortée à entreprendre toutes les actions indiquées pour les relever (...).

Guillaume Ondze

PERSONNES HANDICAPÉES

Un projet d'autonomisation des femmes vulnérables

Le projet dénommé « Kotonga 2 », construire en français, a été lancé officiellement le 17 janvier, à Brazzaville, par le directeur de la réadaptation chargé de la problématique du handicap au sein du ministère des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Clotaire Bassimba, en présence de l'administrateur maire de Mfilou, Bibiane Itoua.

Le projet est exécuté par l'organisation non gouvernementale Observatoire handicap humanité (H20) qui a reçu un financement de l'ambassade de France au Congo à hauteur de 10 98 800 FCFA. Les fonds propres à l'association s'élèvent à 1 121 200 FCFA, soit le coût global du projet est de 11,2 millions FCFA. C'est un projet d'appui à l'intégration socio-économique des jeunes filles mères et femmes handicapées victimes des violences multifformes. Son objectif est de contribuer à

l'intégration socio-économique des couches vulnérables, notamment les jeunes filles mères et femmes vivant avec handicap victimes des violences multifformes à Brazzaville. Il permet de rendre cette couche vulnérable autonome financièrement ainsi que de vulgariser les textes et les instruments juridiques sur les droits auprès de cette catégorie de personnes. Sa durée est d'une année et est réalisé dans six arrondissements de Brazzaville, à savoir Baongo, Mougali, Talangaï, Mfilou, Madibou et Djiri.

Les bénéficiaires sont notamment des jeunes filles mères et des femmes handicapées dont l'âge varie de 18 à 51 ainsi que les parents des enfants déscolarisés qui représentent 74,5%, dont l'effectif est de 120 dans la tranche d'âge de 3 à 15 ans. Le directeur de la réadaptation, Clotaire Bassimba, a souligné la validation du Programme national de développement à travers la stratégie nationale de l'inclusion des personnes vivant avec handicap, lors du premier forum national de décembre dernier, dont la fina-

lisation des conditions de sa mise en œuvre est en cours. Pour sa part, l'administrateur-maire de Mfilou, Bibiane Itoua, a invité les femmes à saisir l'opportunité afin de capitaliser sur cet accompagnement social. De son côté, le président de H20, Emmanuel Bati, a édifié les chefs de quartier et les responsables des circonscriptions d'action sociale sur le quotidien des femmes handicapées. D'après lui, son organisation a mis en place des cellules d'écoute solidaire afin

d'aider ces femmes à dénoncer les violences multifformes à leur égard. Il s'agit notamment des violences économiques, sexuelles, psychologiques, émotionnelles et numériques. Notons que la cérémonie de lancement du projet « Kotonga 2 » a permis également la mise en place d'un comité de suivi composé de six membres : deux membres des chefs de quartier, deux membres de la circonscription d'action sociale ainsi que deux membres attachés socio-politiques.

Lydie Gisèle Oko

SOUDAN

Washington sanctionne le chef de l'armée

Les Etats-Unis gèlent les avoirs éventuels du chef des Forces armées soudanaises (FAS), le général Abdel Fattah Abdelrahman Al-Bourhane, et interdisent toute transaction avec lui.

Les Etats-Unis ont annoncé des sanctions contre le chef des FAS et admis leur impuissance à mettre fin au conflit qui ravage le Soudan. Des mesures similaires avaient déjà été prises contre le chef des paramilitaires du camp adverse, Mohammed Hamdan Daglo, dit « Hemetti », regroupés au sein des Forces de soutien rapide (FSR). Les sanctions de l'Office of foreign assets control visent à geler les avoirs éventuels aux Etats-Unis des personnes concernées et interdisent toute transaction avec elles. Les Etats-Unis s'appuient sur « des attaques meurtrières contre des civils, notamment des frappes aériennes contre les infrastructures protégées » par les FAR d'Al-Bourhane, a déclaré le secrétaire adjoint au Trésor, Wally Adeyemo. Ces personnes responsables également « du refus systématique et intentionnel de l'accès à l'aide humanitaire, utilisant la privation de nourriture comme tactique de guerre ».

Les nouvelles sanctions interviennent contre les FAR, sous la direction d'Al-Barhane, pour crimes de guerre, « notamment en prenant pour cible des civils et des infrastructures civiles et en exécutant des civils », a déclaré le chef de la diplomatie américaine, Anthony Blinken, dans un communiqué. De plus, une enquête du New York Times accable « les FAS d'avoir utilisé des armes chimiques à deux reprises au moins [à Bahri, au



Le général Abdel Fattah Abdelrahman Al-Bourhane DR

nord de Khartoum] contre le groupe paramilitaire qu'elles combattent pour prendre le contrôle du pays ». Le quotidien dit s'appuyer sur le témoignage de quatre responsables américains

tenus à l'anonymat. L'utilisation des armes chimiques, probablement du chlore gazeux, n'est pas mentionnée dans le communiqué annonçant les sanctions. A croire The New York Times, citant plu-

sieurs responsables américains, cela a constitué « un facteur-clé » dans la décision prise contre le général Al-Bourhane.

Les sanctions américaines

« Prises ensemble, ces sanctions soulignent l'opinion des Etats-Unis selon laquelle aucun des deux hommes n'est apte à gouverner un futur Soudan pacifique »

sont « immorales »

La diplomatie soudanaise a qualifié d'« immorales » les sanctions contre le chef de l'armée, estimant que Washington « soutient ceux qui commettent un génocide » sous le couvert de la neutralité. La référence au « génocide » renvoie aux sanctions appliquées, dans cet autre cas, au chef des forces paramilitaires, Mohammed Hamdan Daglo, suite aux actes génocidaires commis par les FSR au Darfour, selon Washington, et à sept entreprises établies aux Emirats arabes unis qui auraient vendu des armes aux paramilitaires. Outre le général Al-Bourhane, le Trésor américain a pris des mesures contre un Soudano-Ukrainien, Ahmad Abdalla, accusé de fournir des armes à l'armée soudanaise, ainsi que contre la société Portex Trade Limited, basée à Hongkong. « Prises ensemble, ces sanctions soulignent l'opinion des Etats-Unis selon laquelle aucun des deux hommes n'est apte à gouverner un futur Soudan pacifique », a estimé Anthony Blinken. A la veille de la fin de mandat de l'administration de Joe Biden, le secrétaire d'Etat a exprimé de « vrais regrets » de ne pas avoir réussi à mettre fin au conflit qui a éclaté en avril 2023 et provoqué quelque 150 000 morts et occasionné 13 millions de déplacés. Il s'agit de la « plus grande crise humanitaire actuelle au monde », estiment les Nations unies.

Noël Ndong

NUMÉRIQUE

650 millions d'opportunités de formation en Afrique d'ici à 2030

Avec la population la plus jeune du monde, l'Afrique pourrait, si les conditions sont réunies, fournir au monde une main-d'œuvre de qualité au cours des 10 à 15 prochaines années, selon des prévisions de Brookings, avec des investissements conséquents dans la formation.

230 millions d'emplois nécessiteront des compétences numériques en Afrique subsaharienne, d'ici à 2030, estime le nouveau rapport « foresight Africa 2025-2030 » du tink tank américain Brookings Institution. Le document anticipe jusqu'à 650 millions d'opportunités de formation aux compétences numériques, ce qui pourrait représenter un marché de 130 milliards de dollars. La concrétisation de ce potentiel nécessitera un investissement massif dans l'éducation et la formation pour préparer les jeunes

à ces nouvelles opportunités, indiquent les auteurs du rapport. Les emplois numériques pourront être générés dans divers secteurs, allant des centres d'externalisation des technologies et des processus commerciaux à des industries de haute technologie, en passant par les services en ligne et la finance numérique. L'impact de cette révolution numérique qui ne se limitera pas à la création d'emplois directs induira également des retombées positives sur d'autres secteurs de l'économie, favorisant l'innovation,

l'entrepreneuriat et renforçant la compétitivité globale de l'Afrique à l'échelle mondiale.

Transformation numérique et libération du potentiel économique de l'Afrique

La transformation numérique est une clé essentielle pour libérer le potentiel économique de l'Afrique et ouvrir des perspectives prometteuses pour la jeunesse du continent. « Pour les gouvernements, tirer parti des outils numériques peut accroître l'efficacité, amé-

liorer la collecte des revenus et la prestation de services. En outre, le développement d'une main-d'œuvre africaine qualifiée, adaptée aux besoins locaux et aux exigences mondiales, est essentiel », souligne le document. Si les Etats n'agissent pas avec détermination pour améliorer la donne liée à la formation, ces prévisions risquent de se heurter à une aggravation de la crise du chômage et des inégalités sociales, rendant ces opportunités inaccessibles pour de nombreux jeunes Africains.

N.Nd.

BÉNIN

Bélinda Ayessa élevée au rang de citoyenne d'honneur de la ville de Ouidah

La directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélinda Ayessa, a été élevée au rang de citoyenne d'honneur de la ville de Ouidah et en même temps ambassadrice de cette ville côtière béninoise, située à 42 km de Cotonou, lors de la tenue de la fête nationale du Vodun qui est devenue depuis 2023 les Vodun Days.

Initiée dans les années 1990 par le président Nicéphore Soglo, la fête nationale du Vodun qui fait appel à tous les cultes de divers horizons du Bénin a connu une nouvelle dimension. En effet, c'est en 2023 que le président de la République du Bénin, Patrice Talon, a décidé avec son gouvernement de donner une nouvelle dimension à cette fête avec l'introduction des Vodun Days, un événement mettant à l'honneur les arts, la culture et la spiritualité Vodun.

Dans le but de rendre cette fête pérenne, le gouvernement a adopté en Conseil des ministres du 31 octobre 2023 l'organisation chaque année au mois de janvier des Vodun Days. C'est dans ce cadre que la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza a été à l'honneur de cette troisième édition renouée. A Ouidah, Bélinda Ayessa a été élevée au rang de citoyenne d'honneur et ambassadrice de cette ville, berceau de la spiritualité, par les autorités de la commune sous les auspices du maire Chris-

tian Mawugnon Houétchénou. « Vous allez pouvoir revenir régulièrement. Avec l'accord des membres du Conseil communal ici présents, nous vous remettons les symboles de la ville de Ouidah qui font de vous citoyenne d'honneur de la ville et de ce fait, ambassadrice de la ville de Ouidah », a déclaré le maire de cette ville.

L'élévation de la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza en tant que citoyenne d'honneur et ambassadrice de la ville de Ouidah, ville natale du président Patrice Talon, souligne non seulement son dévouement à la préservation de l'histoire et de la culture, mais aussi l'importance de l'échange culturel dans un monde de plus en plus connecté. Très émue de cette élévation, Bélinda Ayessa a exprimé sa reconnaissance. « Je ne m'attendais pas aujourd'hui d'être faite ambassadrice de cette belle ville historique de Ouidah. C'est un honneur et j'espère pouvoir en être digne », a-t-elle indiqué.



Lors de la cérémonie d'élévation de Bélinda Ayessa/DR

Elle a profité de cette occasion pour mettre en lumière la structure qu'elle a l'insigne honneur de diriger. Elle a saisi également cette opportunité pour remettre aux autorités de Ouidah des actes du Colloque sur le royaume Kongo, organisé au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza. Très satisfait également, le maire de Ouidah a promis de mettre en mission les membres du Conseil municipal à destination de Brazzaville. « Avant juillet, une délégation de Ouidah

sera au Congo pour venir voir votre mémorial », a déclaré le maire.

La cérémonie d'ouverture de cette fête des Vodun Days était placée sous la très haute autorité du président de la République du Bénin, Patrice Talon. Au programme de cette fête qui a duré trois jours, des spectacles de danse, des expositions d'artisanat, des conférences témoignant la diversité et la profondeur de la culture béninoise, au grand plaisir des milliers des

visiteurs et festivaliers venus découvrir une tradition millénaire. Aussi, en marge de ces festivités, Bélinda Ayessa a visité différents sites emblématiques sélectionnés pour ces trois jours de célébration nationale. Notons que les Vodun Days visent à promouvoir davantage la culture Vodun, profondément ancrée dans les traditions religieuses du Bénin, tout en diversifiant l'offre touristique du pays.

Bruno Zéphirin Okokana

LIONS CLUB INTERNATIONAL

Le gouverneur du district 403B1 en séjour de travail à Brazzaville

Le CMJP Sophie Ben Roosalem, gouverneur de district 403B1 du Lions club international, séjourne à Brazzaville, capitale de la République du Congo, du 20 au 24 janvier. Son séjour sera marqué par des audiences et visites de terrain.

L'agenda de travail du gouverneur débute par une conférence de presse qu'elle va donner ce 20 janvier, suivi d'un déjeuner avec le leadership de la R25 en matinée. En début d'après-midi, elle sera reçue par le député maire de la ville de Brazzaville, Dieu-donné Bantsimba, avant d'être reçue sitôt après par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa. Le programme du gouverneur de district 403B1 se poursuivra, le 21 janvier, par l'audience avec le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Après elle se rendra chez le ministre de la Santé et de la Population, le Pr Jean-Rosaire Ibara. Dans l'après-midi, le gouverneur de district 403B1 déjeunera avec les compagnons de Melvin Jones, avant d'être reçue par le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Moutou. Quant aux visites, la première que va entamer le gouverneur sera celle des œuvres. Elle aura lieu le 22 janvier, au centre des lépreux Raymond-Poaty de Kinsoundi. S'en suivra celle du traitement ambulatoire des malades

du VIH/sida de l'Hôpital de Talangai. Avant de visiter les clubs des zones 251 et 253, elle déjeunera d'abord avec les PZ/ présidents de clubs 251 et 253. Le 23 janvier, le gouverneur du district visitera la bibliothèque de l'école primaire de Moukondo, et procédera par la suite au planting d'arbres en fin de matinée. Ses activités de l'après-midi du 25 janvier débiteront par le déjeuner avec les PZ/ présidents de clubs 252 et 254, avant d'aller visiter les clubs des zones 252 et 254. Le séjour de Sophie Ben Roosalem prendra fin par la soirée du gouverneur, prévue le 25 janvier, avant son retour le lendemain. Mais entre temps, le gouverneur du district 403B1 réceptionnera en privé.

CMJP Sophie Ben Roosalem, une humaniste engagée

Gouverneur 2024-2025, le CMJP Sophie Ben Roosalem est une humaniste engagée. Née le 13 août 1964, mariée et mère de deux enfants, cette grande dame, commandeur de l'Ordre national du mérite centrafricain, est Lions depuis mai 2000, avec un parcours lions très riche. Elle a servi au niveau du cabinet du gouverneur



Le CMJP Sophie Ben Roosalem/DR

de district durant douze ans (le groupe regorge huit pays). Elle a servi aussi au niveau du Cameroun et au niveau des clubs. Le CMJP Sophie Ben Roosalem a

reçu des formations et dispensé également au niveau de districts multiples, au niveau de district 403B1, des régions 21, 22, 23 zones clubs. A propos de la for-

mation, le gouverneur de district 403B1 ne cesse de dire : « Former est devenu pour moi une passion. Contribuer à améliorer la santé des clubs en augmentant la satisfaction des membres est pour moi une préoccupation de tous les instants ». Ou d'ajouter : « Un lion formé est un lion qui sert mieux. Je me suis attelée à inciter les lions à se former en participant aux instituts, aux formations du district et formation intra-clubs. »

Son expérience est marquée également par sa participation à quelques conférences, conventions, congrès, forum, ... Elle est détentrice de plusieurs distinctions parmi lesquelles LCIF année 2012-2013 ; compagnon de Melvin Jones progressif, année 2014-2015 ; compagnon de Melvin Jones progressif, année 2019-2021 ; compagnon 100 ; présidente 100% ; club classe 1^{er} du district 403B sous sa présidence. « Je suis persuadée qu'ensemble, nous allons faire progresser nos actions au profit du plus grand et faire évoluer nos clubs pour les rendre encore plus performants », souligne le CMJP Sophie Ben Roosalem.

Bruno Zéphirin Okokana

CONGO-MOZAMBIQUE

Consolider l'axe Brazzaville-Maputo

Représentant le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, à l'investiture du nouveau président mozambicain, le 15 janvier à Maputo, le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, a été reçu par Daniel Francisco Chapo, avec qui ils ont parlé de la nécessité de consolider les relations entre les deux pays.

Le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa, faisait partie des quelques 2 500 invités ayant honoré de leur présence l'investiture du président Daniel Francisco Chapo, aux côtés de plusieurs dirigeants africains, dont le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, et son homologue bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló. Agé de 48 ans, le nouveau président du Mozambique a prêté serment à la place de l'indépendance de Maputo, sous un soleil accablant, la main sur la Constitution, devant la présidente du Conseil constitutionnel, Lucia Ribeiro.

Déclaré vainqueur de la présidentielle du 9 octobre 2024, Daniel Francisco Chapo, par ailleurs candidat du parti au pouvoir, le Front de libération du Mozambique (Frelimo) est devenu le plus jeune président de l'histoire du pays. Il a entamé son premier mandat en réaffirmant son engagement en faveur de la consolidation de la paix, de la démocratie et du développement économique de son pays. Un pays qui a été complètement secoué par des fortes tensions liées aux contestations postélectorales. Firmin Ayessa a été reçu en audience, en marge de cette investiture, par le président Daniel Chapo qui, dans la perspective de la présidentielle d'octobre dernier, avait effectué le déplacement d'Oyo, pour solliciter l'appui moral du président congolais, Denis Sassou N'Guesso. « J'ai eu le privilège et l'honneur d'avoir été reçu par le président nou-



Firmin Ayessa reçu par le président Daniel Francisco Chapo/DR

vellement élu du Mozambique, parce que porteur d'un message du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui voulait bien effectuer le déplacement de Maputo... Au cours de cette belle audience, nous avons eu l'occasion de lui transmettre les vœux de succès et de grande réussite du président Denis Sassou N'Guesso qui nous a demandé également de renouveler au peuple mozambicain et surtout de dire au président nouvellement élu que le peuple congolais sera toujours aux côtés du peuple

et du gouvernement mozambicains pour les accompagner dans la belle aventure du développement de ce beau pays », a-t-il expliqué à la presse.

Respecter les lois et règlements de la deuxième patrie

Denis Sassou N'Guesso a également enjoint à son envoyé spécial de réitérer à son homologue mozambicain, le message selon lequel le partenariat, l'amitié et la coopération entre les deux pays qui remontent depuis plusieurs années puissent se poursuivre.

« Il nous faut continuer à travailler pour consolider cette coopération parce que pour les plus jeunes qui ne le savent pas, le Congo est aux côtés du peuple mozambicain depuis la période d'avant indépendance. Avant 1975, le Congo a porté son soutien tant que cela a été possible et nécessaire dans la lutte de libération de ce beau pays, et depuis nous sommes dans un partenariat dynamique, un partenariat politique, culturel aussi... Le président Chapo a pris l'engagement, pour la tenue dans les jours à ve-

nir, de la commission mixte entre les deux pays pour que nous tracions le bon cap qui devra justement consolider au mieux cette coopération », a conclu Firmin Ayessa.

Avant de regagner Brazzaville, Firmin Ayessa a rendu une visite de courtoisie à l'ancien président du Mozambique, Joaquim Chissano, grand ami et frère du chef de l'Etat congolais. Deuxième président de 1986 à 2005, on lui doit la transformation du Mozambique, en une démocratie africaine prospère. Ils ont, effet, échangé sur la situation politique et économique que traverse le pays au lendemain des élections.

Le ministre d'Etat a ensuite eu un entretien fraternel avec un échantillon de la communauté congolaise vivant au Mozambique. Une occasion pour lui de l'exhorter au respect des lois et règlements de ce pays frère devenu leur deuxième patrie. Il a aussi reçu la visite d'une délégation de la communauté Macua du Mozambique. Également connu sous le nom de Makhwua, ce peuple est un groupe ethnique bantou que l'on trouve dans le Nord du Mozambique et dans les provinces frontalières du Sud de la Tanzanie. Cette délégation est venue présenter au ministre d'Etat l'association Reafrica, une organisation qui œuvre pour l'éducation, la science et la culture en Afrique. Cette première prise de contact a permis au ministre congolais de saluer les initiatives de cette organisation panafricaine non gouvernementale et s'est engagé à les soutenir.

Parfait Wilfried Douniama

CORRIDOR DE LOBITO

Washington propose son extension à l'Est

Le corridor de Lobito, qui relie l'Angola à la Zambie et à la partie méridionale de la République démocratique du Congo (RDC), pourrait être étendu vers l'Est de ce pays.

L'objectif est d'améliorer l'exportation de minerais et de favoriser la stabilité régionale. Une proposition portée par les États-Unis qui vise à offrir une incitation pour conclure un accord de paix. Mais, la secré-

taire d'Etat adjointe sortante pour l'Afrique, Molly Phee, regrette l'impasse dans les négociations. Les autorités congolaises accusent le Rwanda de soutenir le M23, un groupe armé qui étend son contrôle

dans l'Est de la RDC, tandis que Kigali réclame l'élimination des FDLR. La récente absence du président Paul Kagame au sommet de Luanda en décembre a également freiné les avancées diplomatiques. Selon Molly Phee, l'administration Biden s'était engagée à accorder une plus grande attention à l'Afrique, mais d'autres crises internationales ont ralenti cet élan. Pour l'heure, l'Est

de la RDC demeure instable, et les tensions entre Kinshasa et Kigali entravent toute perspective de stabilisation. L'expansion du projet Lobito dépend désormais d'un accord global, tant sur le plan sécuritaire que politique.

L'administration Biden laisse ainsi un dossier brûlant au parti républicain dans la région des Grands Lacs. La violence est alimentée à

la fois par le groupe armé M23 qui continue d'étendre son territoire et par les Forces démocratiques alliées dont les « liens terroristes » et les attaques contre les civils en Ituri et au Nord-Kivu menacent la région. La RDC est désormais le deuxième pays qui compte le plus grand nombre de personnes déplacées, après le Soudan.

Noël Ndong



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LIBYE

Le Parlement discute de la formation d'un gouvernement unifié

Les membres de la Chambre des représentants - le Parlement basé dans l'Est de la Libye - ont discuté dimanche avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) de la formation d'un gouvernement unifié dans le pays.

Lors d'une rencontre avec Stephanie Koury, responsable de la Manul et représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations unies pour les Affaires politiques, ils ont «discuté des récentes évolutions de la situation politique et économique en Libye, ainsi que des moyens de mettre fin à la crise en organisant des élections présidentielles et parlementaires et en formant un gouvernement unifié», a indiqué

le Parlement dans un communiqué publié sur son site officiel.

La réunion a également discuté de la «loi sur la réconciliation nationale» récemment approuvée par le pays, selon le communiqué.

En décembre 2024, le

président de la Chambre des représentants, Aguila Saleh, a annoncé que Stephanie Koury et lui-même s'étaient mis d'accord sur la nécessité d'unifier le pouvoir exécutif et de former un gouvernement d'union afin «d'avancer vers

l'organisation d'élections présidentielles et parlementaires dans les plus brefs délais».

La Libye n'a pas pu organiser d'élections générales comme prévu en décembre 2021, notamment en raison de désaccords entre partis

politiques quant aux lois électorales à adopter.

Depuis la chute du régime de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011, la Libye lutte contre la fragmentation du pouvoir. Le pays est désormais divisé entre deux principales administrations rivales : le gouvernement basé dans l'Est, soutenu par le Parlement, et le gouvernement basé dans l'Ouest, à Tripoli, soutenu par le Conseil présidentiel.

«Discuté des récentes évolutions de la situation politique et économique en Libye, ainsi que des moyens de mettre fin à la crise en organisant des élections présidentielles et parlementaires et en formant un gouvernement unifié»

MADAGASCAR

Vers l'instauration du mécanisme d'ajustement des prix des carburants

Les prix des carburants à Madagascar ont baissé le 18 janvier, marquant une première étape vers l'instauration du mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe selon les fluctuations des cours internationaux, a expliqué le ministre de l'Energie et des Hydrocarbures, Olivier Jean-Baptiste, lors d'une conférence de presse.

Depuis samedi, le prix de l'essence est passé de 5 900 à 5 700 ariary le litre (environ 1,26 dollar à 1,22 dollar), tandis que celui du gazole est passé de 4 900 à 4 760 ariary le litre (environ 1,05 dollar à 1,02 dollar).

Cette révision s'inscrit dans l'application des accords entre Madagascar et le Fonds monétaire international (FMI) visant un système qui fait fluctuer les prix des carburants locaux en fonction des variations des prix internationaux, a indiqué le ministre.

Selon le ministre, ce mécanisme n'entraîne pas nécessairement une hausse des prix mais peut également conduire à une baisse, comme c'est le cas actuellement en raison du recul des prix sur le marché international.

Avant cette réforme, les prix des carburants avaient été fixés en 2022 en concertation avec les opérateurs pétroliers, un gel qui coûtait environ 95 milliards d'ariary (20 millions de dollars) par an à l'État malgache sous forme de subventions.

Le FMI avait insisté sur la nécessité de mettre en place un mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe pour réduire les subventions publiques et limiter leur impact sur le budget de l'État.

Le mécanisme n'implique pas la suppression immédiate de la subvention aux prix ni l'application des prix du marché, mais vise des ajustements mensuels des prix à la pompe en fonction de l'évolution des prix de référence (ou du marché), avec une variation mensuelle maximale fixée par les autorités en mai 2024 à +/-200 ariary par litre.

Selon le FMI, ce mécanisme permet de petits ajustements mensuels prévisibles, qui sont préférables à de grands changements de prix inattendus qui peuvent prendre la population par surprise.

Le mécanisme n'implique pas la suppression immédiate de la subvention aux prix ni l'application des prix du marché, mais vise des ajustements mensuels des prix à la pompe en fonction de l'évolution des prix de référence (ou du marché), avec une variation mensuelle maximale fixée par les autorités en mai 2024 à +/-200 ariary par litre.

MALI

Le pays va se doter d'une usine d'armement moderne en 2025

Le Mali va se doter durant cette année d'une usine d'armement moderne en vue de renforcer sa souveraineté sur le plan militaire, a annoncé, le 19 janvier à Bamako, le président de la République, le général d'armée Assimi Goïta.

«Cette usine sera dotée d'infrastructures dédiées à la production d'armes individuelles et collectives, à l'assemblage de véhicules tactiques légers ainsi qu'à la fabrication de munitions et d'explosifs à double usage (civil et militaire)», a expliqué le président Goïta dans un discours à la nation prononcé à l'occasion de la célébration du 64e anniversaire de la création de l'armée malienne.

Tout en symbolisant «un engagement fort en faveur de la souveraineté et du renforcement des capacités

nationales, ce projet visionnaire est une initiative stratégique qui marque un pas important pour bâtir un Mali autonome et prêt à relever les défis sécuritaires», a-t-il souligné.

Le président malien s'est, en outre, réjoui de la montée en puissance des forces de défense et de sécurité du pays, ajoutant que c'est grâce à elles que le Mali «a pu renverser la tendance en reprenant le contrôle de son territoire et repousser les assauts des forces impérialistes et terroristes».

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

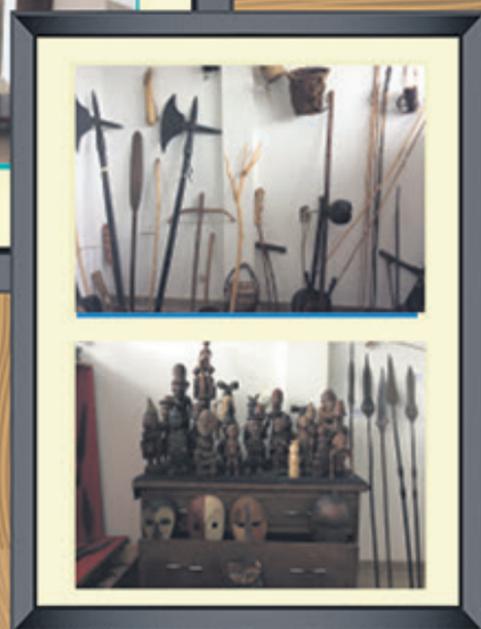
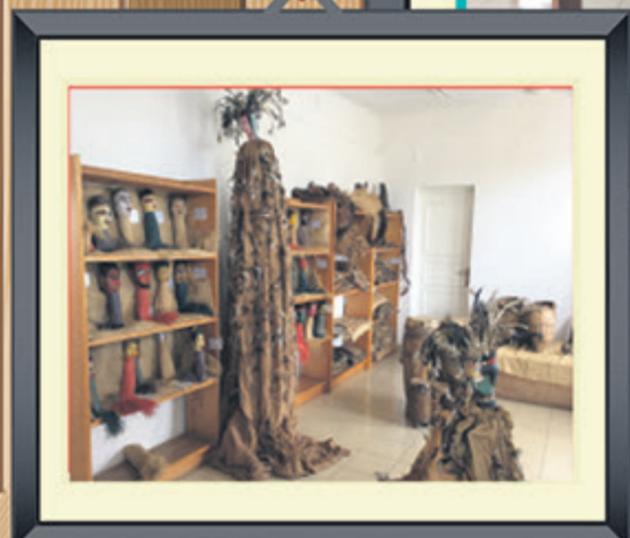
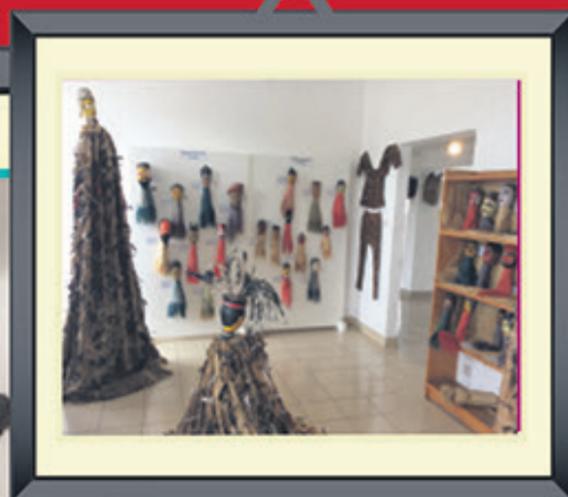
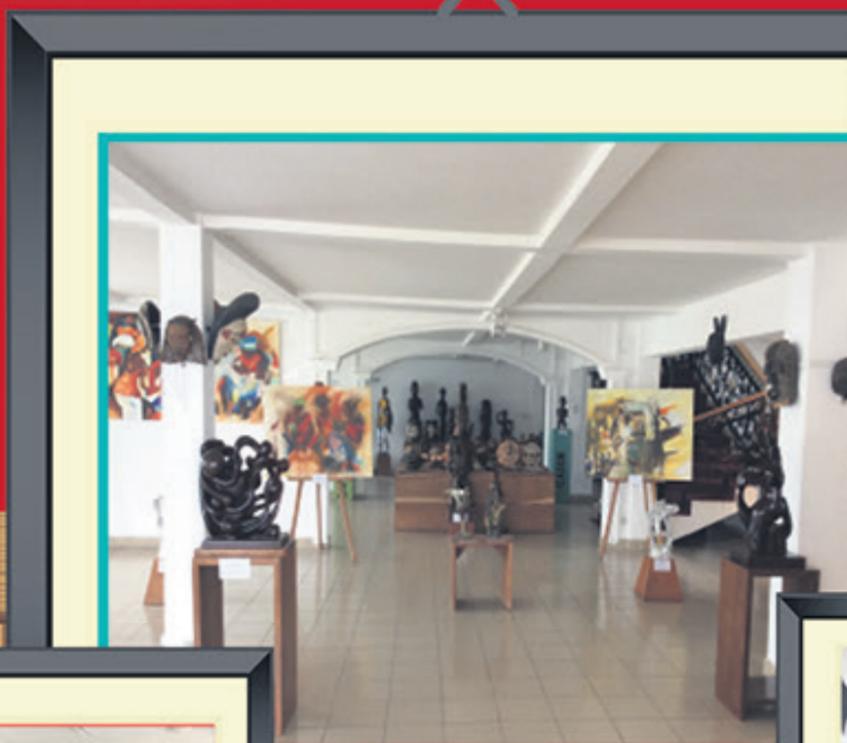
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

GAZA

Entrée des premiers camions d'aide humanitaire depuis l'Égypte

Les premiers camions d'aide humanitaire ont pénétré, le 19 janvier, dans la bande de Gaza depuis l'Égypte après que le cessez-le-feu entre Israël et le Hamas est entré en vigueur, ont confirmé des sources palestiniennes.

Les sources ont indiqué à Xinhua que les premiers camions d'aide humanitaire étaient entrés dans l'enclave côtière par le poste-frontière de Kerem Shalom, dans le Sud de Gaza.

Plus tôt dans la journée, la chaîne publique égyptienne Nile TV a montré des images de dizaines de camions d'aide traversant le côté égyptien du poste-frontière de Rafah pour être inspectés par les autorités israéliennes avant de passer du côté palestinien pour entrer à Gaza.

Les délégations des médiateurs du Qatar et des Etats-Unis, en plus de ceux de Palestine et d'Israël, sont arrivées dimanche au Caire pour contrôler la mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Hamas, a ajouté la chaîne.

En vertu de cet accord, quelque 600 camions chargés d'aide humanitaire, dont 50 camions de carburant, pénétreront chaque jour dans la bande de Gaza pour



remédier aux crises humanitaires dans l'enclave.

La première phase de 42 jours de l'accord de cessez-le-feu, conclu le 15 janvier grâce à la médiation de l'Égypte, du Qatar et des

Etats-Unis, est entrée en vigueur ce dimanche après que le Hamas a fourni une liste de trois otages israéliennes qui seront libérées plus tard dans la journée, selon Nile TV.

Par ailleurs, le bureau du Premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a confirmé l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu.

GUINÉE-BISSAU

L'importation et l'utilisation des sacs en plastique interdites

L'importation et l'utilisation des sacs en plastique sont interdites en Guinée-Bissau, a déclaré, le 19 janvier, le ministre de l'Environnement, de la Biodiversité et de l'Action climatique, Viriato Soares Cassama.

«L'utilisation des sacs en plastique constitue une menace pour le sol, la santé et le changement climatique à travers la pollution de l'environnement capable d'affecter les écosystèmes terrestres et marins», a indiqué Viriato Soares Cassama, rappelant que la même mesure d'interdiction avait été prise en 2013 mais «n'a jamais été respectée».

En Guinée-Bissau, ce sont surtout les petites entreprises spécialisées dans l'hydraulique et les vendeurs de sachets d'eau qui sont à la base de la prolifération des emballages en plastique.

Xinhua



AVIS DE RECRUTEMENT

POSTE A POURVOIR : MANAGER COMMERCIAL

La Société IESM recherche pour sa direction de Brazzaville, un(e) expatrié(e) d'origine française pour un contrat local.

MISSIONS PRINCIPALES : piloter ; gérer et organiser toutes les opérations stratégiques au développement commercial de l'entreprise.

Avec pour tâches :

- Augmente le chiffre d'Affaire ;
- Assure la gestion technique et commerciale
- Met en place des politiques orientées sur le développement de l'agence;
- Crée des nouvelles options des marchés et développe les moyens à mettre en œuvre ;
- Garant du bon climat, bonne ambiance de la cohésion entre les collaborateurs immédiats ;
- Entretien des rapports réguliers avec les clients qu'il visite de façon organisée ;
- Veille au respect des priorités et des urgences
- Etudie les projets, élabore les devis (cotations) ;
- Active et veille au recouvrement, rédige les contrats ;
- Veille à la bonne exécution des prestations dans le strict respect des engagements contractuels ;
- Met en place un plan d'évaluation et d'analyse statistique sur l'adéquation qualité prix nombre prospects ;
- Répondre aux appels d'offre ;
- Met en place une procédure d'évaluation régulière de notre action Commerciale ;
- Met en place des plans stratégiques de communication efficiente et la fidélisation des clients

Envoyez votre candidature aux adresses que voici ;

- iesm.congobrazza@yahoo.fr
- iesmrecrutement@gmail.com

Contact : 242 05 616 96 95 / 242 06 694 76 73.

**AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE**

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE LE COURRIER DE KINSHASA LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

**L'information du congo
et de sa région en un clic !**

**Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité**

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepêchesdebrazzaville.fr

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 1, 18e journée

Première victoire depuis deux mois pour Montpellier, bourreau de Monaco (2-1). Près de trois mois après une première titularisation délicate (0-3 face à Toulouse), Yaël Mouanga démarrait la rencontre à gauche de la défense héraultaise. Averti à la 81e minute et remplacé à la 89e, le défenseur de 19 ans rend une copie solide et appliquée. Titulaire au poste de milieu gauche, Rabby Nzingoula a été remplacé à la 64e minute, à 1-1.

Sans Bradley Locko, en phase de reprise après sa rupture du tendon d'Achille, Brest s'adjuge le derby breton à Rennes (1-2). En supériorité numérique à partir de la 22e minute, Angers bat Auxerre 2-0. Melvin Zinga

(1-1). Dilane Bakwa a joué 76 minutes sans briller. Junior Mwanga était absent tandis que le jeune Marseillais Darryl Bakola est resté sur le banc.

Ligue 2, 19e journée

Mons Bassouamina aura pris son temps, mais son premier but de la saison restera inoubliable : sur un centre très appuyé et un peu haut de Konaté, l'avant-centre congolais reprend le ballon dans les airs, mi-scorpion, mi-ciseau, et place une reprise acrobatique et puissante (51e min). Remplacé à la 85e minute, alors que Laval avait égalisé (score final 1-1). Le déclic, enfin, pour l'ancien Palois ?

National 1, 17e journée
Orléans et Mar-



Premier but, et de quelle manière, de la saison pour Mons Bassouamina/DR



Deuxième but en deux matches pour Dylan Saint-Louis, ensuite sorti sur blessure/DR



Première titularisation en Ligue 1 cette saison pour Han Noah Massengo/AJA.fr

est resté sur le banc, tandis que Han-Noah Massengo connaissait sa première titularisation sous le maillot d'Auxerre cette saison. A la récupération, il a été l'un des meilleurs joueurs auxerrois et a joué l'intégralité du match.

En deux matches avec l'AJA, l'ancien Monégasque a déjà eu davantage de temps de jeu qu'en cinq mois à Burnley (115 minutes contre 91).

Pas de vainqueur entre l'OM et Strasbourg au Vélodrome

vin Baudry titulaire sont tenus en échec par Châteauroux (1-1). Owen Matimbu est resté sur le banc de l'USO, tandis que Dorian Samba n'était pas dans le groupe berrichon.

Sochaux prend un point à Bourg-Péronnas (1-1). Victor Mayela est entré à la 90e minute.

Roumanie, 22e journée, 1re division

Sans Herman Moussaki, non re-

tenu, le Petrolul Ploiesti prend un point à Galati (0-0).

Suisse, 19e journée, 1re division

Les Young Boys reprennent la compétition par un match nul à domicile face à Winterthur (0-0). Remplaçant, Sylver Ganyoula est entré à la 65e minute et a été averti à la 90e+3.

Match nul également pour le Servette, face à Saint-Gall (1-1), avec Bradley Mazikou titulaire.

Lausanne ne fait pas mieux face

à Lucerne (0-0), avec Morgan Poaty titulaire et Kévin Mouanga remplaçant.

Turquie, 20e journée, 1re division

Chandrel Massanga est entré à la 73e minute lors du match nul arraché par Hatayspor face à Galatasaray (0-0).

Gaius Makouta, averti à la 33e minute et remplacé à la 87e, et Alanyaspor sont largement battus à Eyupspor (0-3).

Sans Breyton Fougeu, blessé, l'Adana Demirspor coule à domicile face à Fenerbahçe (0-4).

Turquie, 20e journée, 2e division

Deuxième but consécutif pour Dylan Saint-

Louis. L'attaquant congolais ouvre le score à la 12e minute. Après un tir du droit contré, plein axe, il tire victorieusement du gauche du point de penalty. Remplacé à la 35e minute sur blessure, il n'a pas pu profiter de la victoire de Sakaryaspor à Ankara (3-2). Simon Nsana, lui, a joué toute la rencontre.

L'Enseler Erokspor bat l'Adanaspor 1-0. Remplaçant, Francis Nzaba est entré à la 86e minute.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 21e journée, 1re division
Le Partizani Tirana prend les trois points chez le Teuta Durres (2-0). Archange Bitsouka était titulaire. Le Partizani est premier avec 37 points.

Allemagne, 18e journée, 1re division
Deuxième victoire de la semaine pour Francfort, tombeur du Borussia Dortmund 2-0. Deuxième match hors du groupe pour Niels Nkounkou, non retenu.

Augsbourg l'emporte 2-0 chez le Werder de Brême, avec Chrislain Matsima titulaire en défense.

Francfort est 3e avec 36 points, Augsbourg est 12e avec 22 points.

Angleterre, 27e journée, 2e division
Luton abandonne deux points face à Preston North End (0-0), Sans Christ Makosso, non retenu.

Angleterre, 27e journée, 2e division

Northampton chute à domicile face à Lincoln City (0-1). Titulaire, William Hondermarck a été remplacé à la 70e minute.

Angleterre, 12e journée, 1re division U21

Premier but de la saison en cham-



Premier but en Angleterre pour l'ancien Nantais Exaucé Mafoumbi/DR

pionnat pour Exaucé Mafoumbi. Entré à la 70e minute, l'ancien Nantais a marqué le but de la victoire des Blackburn Rovers face à Middlesbrough (3-2). Sa 8e apparition dans le championnat U21

Belgique, 22e journée, 1re division
Mark Mampassi était de retour dans le groupe de Courtrai, qui recevait Anderlecht ce dimanche (0-

2). Blessé aux adducteurs, le défenseur international était éloigné des terrains depuis le 5 octobre. En supériorité numérique dès la 9e minute, le Cercle de Bruges peine à l'emporter à Dender (1-0). Remplaçant, Senna Miangué est entré en jeu à la 69e minute.

Espagne, 23e journée, 2e division
Gijón est tenu en échec par El-

che (1-1). Pierre Mbemba et Yann Kombo sont restés sur le banc.

Italie, 21e journée, 1re division
Cagliari bat Lecce (4-1). Titulaire, Antoine Makoumbou a été remplacé à la 54e minute alors que les Sardes étaient menés 0-1.

Monza s'incline 1-3 à Bologne. Titulaire, Warren Bondo est sorti sur blessure dès la 38e minute.

Sans Gabriel Charpentier, convalescent, Parme concède le nul 1-1 face à Venise.

Malte, 2e journée du tournoi de clôture, 1re division

Sans Christoffer Mafoumbi, suspendu pour cumul de cartons, Floriana s'incline à Melita (0-2).

Pays-Bas, 19e journée, 1re division
Le NEC Nimègue corrige le Fortuna Sittard 4-1, avec Brayann Pereira titulaire à son poste.

Pays-Bas, 22e journée, 2e division
Den Bosch coule sur le terrain du MVV Maastricht (0-5). Kévin Monzalo, titulaire à gauche, a été remplacé à la 71e minute.

Portugal, 18e journée, 2e division
Mafra perd à Paços de Ferreira (1-2). Remplaçant, Bryan Passi est entré à la 84e minute, à 0-2.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE



Mrs Louis Koumou Mbengue, l'inspecteur Alain Roger Mbengue et Mme Rosalie Bombété ont la profonde douleur d'annoncer le décès survenu le 12 janvier à Brazzaville de Raphaël Mbengue, patriarche de la lignée Mbengue Akondzo. La veillée mortuaire est située au n° 146 de la rue Boundji à Talangaï (Rfce : arrêt Akouabossi au bord du viaduc). Le programme des obsèques sera fixé ultérieurement

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

RÉGION DES GRANDS LACS

Xia Huang rencontre Denis Sassou N'Guesso

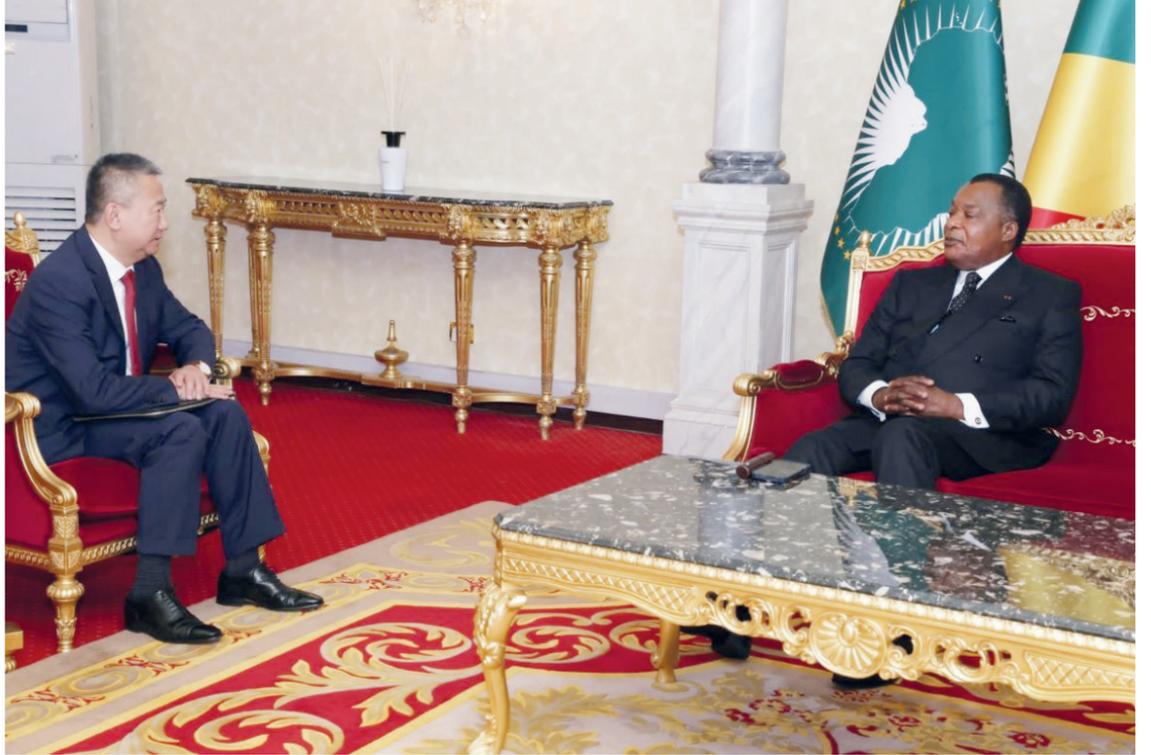
Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a échangé le 18 janvier, à Brazzaville, avec le représentant du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs, Xia Huang, sur la situation qui prévaut actuellement à l'Est de la République démocratique du Congo (RDC).

Au cours de la rencontre, Denis Sassou N'Guesso et Xia Huang ont parlé de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC, du processus de Luanda censé aboutir à un accord de paix dans cette partie du pays, et du prochain sommet de l'Union africaine qui verra l'Angola prendre la présidence tournante de l'organisation continentale.

« Je dois exprimer une vive gratitude au président de la République qui a bien voulu m'accorder du temps pour me donner sa lecture sur la région des Grands Lacs, l'évolution, et surtout sur les perspectives du prochain sommet de l'Union africaine. Le chef de l'Etat m'a exprimé quelques attentes du Congo pour voir comment les Nations unies pourraient appuyer plus fortement l'Union africaine avec une nouvelle équipe pour gérer les dossiers brû-

lants du continent africain, notamment le dossier de la Région des Grands Lacs. J'ai pris bonne note de ses attentes et je ne manquerai pas d'être un fidèle interprète du président de la République auprès du secrétaire général des Nations unies », a déclaré le représentant du secrétaire général des Nations unies pour la Région des Grands Lacs, au sortir de l'audience.

« Je suis d'accord avec le président Denis Sassou N'Guesso pour dire que le processus de Luanda a eu des progrès qui devraient être préservés avec des efforts de relance et après, il faut surmonter les difficultés actuelles pour reprendre les choses et faire avancer davantage le processus de Luanda et redynamiser rapidement le processus de Nairobi », a ajouté Xia Huang. En effet, la situation dans la



Echange entre les deux personnalités/DR

Région des Grands Lacs reste très volatile. Le soutien et la coopération internationaux sont essentiels pour prévenir une nouvelle escalade et ouvrir la voie à la paix, à la stabi-

lité et à la prospérité.

La visite à Brazzaville du représentant du secrétaire général des Nations unies pour la Région des Grands Lacs intervient après celles des présidents de la

RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et João Lourenço de l'Angola, effectuées respectivement en décembre 2024 et le 11 janvier dernier.

Yvette Reine Nzaba

MUSIQUE

Roga Roga affirme son appartenance au Congo tout entier

« Être né le 31 août 1974 à Fort Rousset, ville devenue Owando, dans le Nord de la République du Congo, ne fait pas de moi un artiste du Nord », s'est justifié Rogatien Ibambi Okombi alias Roga Roga lors d'une causerie-débat avec une délégation de la presse congolaise à Paris. Extrait.

L'affirmation sur la provenance de Roga Roga a été faite lors de la causerie-débat avec la presse, le 16 janvier dernier à Paris, initiée par le reporter-réalisateur Fredy Mizelet Flam Image. Au demeurant, l'artiste avait accepté l'idée de se rapprocher des journalistes congolais et en a profité pour expliquer à quoi correspond sa série de concerts en France. Il a saisi l'occasion de rappeler que, par la culture, il compte réconcilier les Congolais, sa musique devant se situer en dehors de la considération ethnique.

Roga Roga, pourtant devenu figure emblématique de la musique congolaise, malgré le fait qu'il s'est imposé comme auteur-compositeur-interprète, guitariste et arrangeur musical, suscite encore auprès des mélomanes une accointance avec le pouvoir en place et est catalogué « artiste du Nord ».

Derrière ce stéréotype, il y a avant tout le « Roga Roga », le « fédérateur », le « gardien des us et coutumes » qui espère n'être que l'ambassadeur culturel, le temps que les Congolais retrouvent la bonne vibration de leurs valeurs d'unité nationale.

« J'ai été conçu à Mindouli, je suis né à Fort Rousset ; j'ai effectué ma scolarité à Mindouli et à Mouyondzi. Il est choquant de voir que mes détracteurs ne retiennent que mon seul lieu de naissance alors que mes premiers pas au monde ont été effectués ailleurs qu'au Nord », explique l'artiste.

De fait, les attaques contre l'artiste n'ont



Roga Roga et la délégation de la presse congolaise à Paris/DR

eu de cesse de ponctuer l'actualité de son évolution musicale. La liste est longue et, sans être exhaustifs, nous pouvons nous souvenir de ses premiers concerts en France. Les combattants s'opposaient à ses éventuelles prestations. Aujourd'hui encore, il est question pour certains patriotes de boycotter son concert au Zénith Paris La Villette.

Pour la délégation de journalistes, honorée de recueillir les confidences de l'artiste, c'est l'occasion de porter la « bonne parole de l'unité » et, dans l'immédiat, de se mobiliser pour la réussite totale du concert du 1er février au Zénith Paris La Villette.

Les journalistes ont témoigné à propos de la musique de Roga Roga déjà présente au sein de la diaspora. De temps en temps, au détour d'une course dans Paris, il n'est pas exclu de l'entendre ici et là dans les lieux publics ou les radios FM. Les Congolais de France apportent leur soutien à l'artiste et vont au-delà en s'identifiant à sa promotion culturelle et à son internationalisation.

« Si la rumba est devenue célèbre, c'est d'abord grâce aux Congolais eux-mêmes... Nous devons faire du concert du Zénith un véritable plébiscite », a confié un des journalistes.

Marie Alfred Ngoma

FOOTBALL

Reprise timide du championnat national ligue 1

Les acteurs du football congolais ont repris, le 17 janvier, avec leur activité principale, notamment le début des matches du championnat national d'élite ligue 1 pour le compte de la saison sportive 2024-2025.

Le coup d'envoi a été donné au stade Alphonse-Massamba-Débat avec le match qui a mis aux prises Etoile du Congo à AS JUK (2-2). Le même jour, la Jeunesse sportive de Poto-Poto a dominé Cara sur un score d'un but d'écart. FC Racine a créé la sensation en battant Diables noirs (1-0). La Jeunesse sportive de Talangaï a également battu Interclub 2-1.

La compétition est divisée en deux zones. Dans la zone B où l'on retrouve les équipes de la partie méridionale, la majorité des matches a été reportée à l'exception de ceux qui ont opposé V Club ACJM (1-1) à Pointe-Noire. Du côté de Madingou, Saint-Michel a pris le dessus sur Interclub. Tous les matches programmés pour cette journée ne se sont pas déroulés à cause des problèmes de mobilités, selon certaines sources. Il sied de signaler que cette compétition est organisée par la commission ad'hoc de la Fédération congolaise de football dont la légalité est mise en cause par le comité exécutif, qui a été destitué le 25 septembre dernier par certains dirigeants des clubs.

Rude Ngoma